

## REGLEMENT INTERNE DU SPA PRIVATIF



Toute personne qui effectue une réservation auprès du Spa privatif LSA marque automatiquement son accord avec nos conditions générales de vente, le règlement interne du spa privatif et reconnaît entrer dans un espace privatif dont les locaux et les appareils sont en parfait état.

### RESERVATION

- Toute réservation sera confirmée par un acompte de 50%, en se déplaçant à l'institut (55 rue Louis Pasteur 62590 Oignies).
- En cas d'annulation de votre réservation, merci de nous avertir au plus tard 48h avant la date de votre rendez-vous. Dans le cas contraire, nous nous verrons dans l'obligation de garder votre acompte en guise de dédommagement ou entraînera la perte de la validité de votre bon cadeau si la réservation a été faite à partir de celui-ci. Merci pour votre compréhension.

### GESTION DU TEMPS :

- Nous vous demandons d'arriver 10 min avant l'heure de votre rendez-vous afin de vous faire visiter et de vous expliquer le fonctionnement de votre espace privatif.
- Quand vous réservez l'espace SPA privatif, vous le réservez pour un temps bien défini (1h, 1h30 voire 2h, temps du vestiaire inclus). Nous vous prions de bien vouloir respecter les horaires de sortie afin que nous puissions accueillir les personnes suivantes dans de bonnes conditions d'horaire, d'hygiène et de propreté. Vous apprécierez cette attention à votre arrivée.

**Le dépassement de la plage horaire réservée de plus de 15 min, donnera lieu à facturation. Chaque heure commencée sera due.**

### RESPONSABILITE CIVILE :

- En votre qualité de client, vous restez responsable de l'utilisation correcte de l'infrastructure mise à votre disposition.
  - Dans le cas d'une utilisation inappropriée des installations ou d'un non respect du règlement vous êtes tenu de couvrir les frais de réparation et/ou de remise en état liés aux dégâts éventuels intervenus dans le Spa privatif loué par vos soins.
- A ce titre chaque utilisateur engage sa responsabilité civile.
- Un état des lieux est effectué après votre départ en même temps que la phase de nettoyage. Toute anomalie vous sera signalée par téléphone le jour même ou le lendemain.

### SECURITE

- Les mineurs doivent toujours être sous la surveillance d'un adulte « civilement responsable ».
- La direction décline toute responsabilité en cas d'accident ou en cas de perte d'effets personnels. Nous vous recommandons d'éviter le port de bijoux.
- Veuillez avertir l'Institut si vous êtes enceinte ou si vous souffrez de problèmes importants (troubles circulatoires aigus, troubles cardiaques, allergies, ...). Il est de votre responsabilité de le signaler lors de la réservation. Le sauna est formellement interdit aux femmes enceintes.

### NUISANCE SONORE

Il vous sera demandé une attention particulière au respect de toute personne qui vient se détendre dans l'institut. De ce fait nous vous demandons de ne pas crier ou de commettre toute autre action pouvant déranger le repos d'autrui.

### RAPPEL

- L'utilisation des produits personnels dans le hammam et le sauna, n'est pas autorisée.
- Aucun pique nique n'est admis dans l'espace privatif. Seules les boissons offertes ou vendues par l'institut peuvent être consommées sur place.
- Le personnel se réserve le droit d'entrer dans l'espace privatif occupé pour garantir le respect des consignes et du règlement intérieur.
- La direction se réserve le droit de modifier ses tarifs, programmes et conditions sans préavis.

**Nous vous remercions de votre confiance et nous vous souhaitons de passer un agréable moment.**

Nom – Prénom.....

Adresse : .....

Ville : .....

Tel : .....

Fait à Oignies le (date) : ..... à .....H.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

--